



Les procédures inter partes devant l'INPI en matière de marque et les possibilités de recours

- **Niveau :** 2
- **Type :** Stage court
- **Lieu :** A distance
- **Durée :** 7h (9h-12h30 / 14h-17h30)
- **Tarif :** 650 Euros
- **Renseignements :** academie@inpi.fr

Cette formation apporte une vision complète et opérationnelle des procédures inter partes devant l'INPI en associant déroulement procédural, analyse des décisions rendues, tendances jurisprudentielles et recours contentieux, afin de sécuriser efficacement les stratégies de protection et de défense des portefeuilles marques.

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Maîtriser les procédures de défense de la marque française : opposition, nullité, déchéance et contentieux ;
- Identifier et choisir des stratégies pertinentes en matière de brevets.

L'atteinte des objectifs pédagogiques est évaluée en cours et/ou en fin de formation. Elle est réalisée au moyen de cas pratiques.

Public

Avocats, Conseil en Propriété Industrielle, juristes chargés de portefeuille marques, ou toute personne amenée à gérer ou contester des droits de marque en France.

Prérequis

Il est nécessaire d'avoir suivi la formation "[Les marques : perfectionnement](#)" ou de maîtriser de manière approfondie le droit des marques et des procédures administratives de la marque française.

Programme

- Procédure opposition :
 - Critères d'appréciation des différentes atteintes à la marque ;
 - Présentation de la procédure d'opposition (recevabilité, délais, déroulement, particularités) ;
 - Analyse des décisions rendues par l'INPI ;
 - *Cas pratique et quiz de validation des acquis.*
- Procédure annulation : Perte des droits sur la marque :
 - Le contentieux de la nullité et de la déchéance : motifs absolus et relatifs de nullité (cause et effets) ; différents types de déchéance (cause et effets) ;
 - La procédure en nullité et en déchéance devant l'INPI : déroulement de la procédure, particularités, recevabilité, prétentions des parties, la décision rendue par l'INPI ;
 - Analyse des décisions rendues par l'INPI ;
 - *Cas pratique et quiz de validation des acquis.*
- Les recours devant les Cours d'appel :
 - Spécificités de la procédure de recours contre les décisions de l'INPI (compétence des juridictions civiles, recevabilité, caducité, coexistence de recours en annulation et en réformation...) ;
 - Analyse d'arrêts de Cours d'appel ;
 - *Cas pratique et quiz de validation des acquis.*

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques illustrés ;
- Études de cas concrets ;
- Analyse commentée de décisions et arrêts ;
- Échanges interactifs avec les participants.

Intervenants

Experts de l'INPI traitant des procédures d'opposition et d'annulation (nullité et déchéance) et de contentieux.

Pour compléter cette formation :

- [« Les procédures de la marque de l'Union européenne »](#)
- [« Les procédures de la marque internationale »](#)